Pour le Maire
et par délégation

Directrice Générale
des Services

Marie-Odile GESLIN

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 027-212701650-20260929-CM28092026_0112-DE

CM-29-09-2026/01-1-2

Département *EURE* **Arrondissement** *EVREUX* **Canton** *CONCHES*	*COMMUNE DE CONCHES EN OUCHE* EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2026

Nombre de délégués en exercice :	*27*
Nombre de présents :	*25*
Nombre de votants :	*26*
Date de Convocation :	*22/09/2026*

L'An Deux Mil Vingt-Six, le Vingt-Neuf Septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Conches, *légalement convoqué, s'est réuni à Conches en Ouche*

ETAIENT PRESENTS
Monsieur *Jérôme PASCO, Maire,*

Mesdames *Claire LACAMPAGNE CROCHET, Sophie LEMEZ, Michelle TANGUY, Nadine ROBERT, Monique JEAN, Isabelle BRITTON, Agnès TREGOUET, Claire AUFFRET, Aurélie CERNON, Céline CONSTANT, Delphine METAYER*

Messieurs *David SIMONNET, Thiery PINARD, Emmanuel BROUSSE, Jean-François DEBAIN, Didier MASSE, Alain ROUSSEAU, Pierre FONTAINE, Pascal DESBOIS, Didier MABIRE, Xavier HAUDEBOURG, Guillaume MARLIERE, Fabrice SORIEUL, Vincent POZO*

ETAIENT ABSENTS EXCUSES
Madame *Emilie CORBIER donnant procuration à* ***Monsieur*** *David SIMONNET,*
Madame *Marie AUBRY*

Secrétaire de séance *: Monique JEAN*

Objet : PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CONCHES – LOCAUX MAIRIE

Mise en ligne le : 16/10/2026 16:13 (Europe/Paris)
Collectivité : Conches-en-Ouche
https://www.conches-en-ouche.fr/documents_administratifs/82839

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 09/10/2026
ID : 027-212701650-20260929-CM28092026_0112-DE

Depuis la création de la Communauté de Communes du Pays de Conches, le siège de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale est installé au sein des locaux de la Mairie, de fait, mutualisés entre la Commune de Conches et la Communauté de Communes du Pays de Conches. A ce titre, chaque année une participation aux frais de fonctionnement et d'investissement sur lesdits locaux est-elle demandée à la Communauté de Communes du Pays de Conches à hauteur de 50% des frais engagés (Eau, Energie, Electricité, Maintenance, Entretien y compris les frais de personnel correspondants, Assurance, Téléphonie).

Pour l'année 2025, le montant de ces dépenses s'élève à 141 189,96 € en fonctionnement et 40 058,00 € H.T. en investissement.

Il en découle une participation de la Communauté de Communes du Pays de Conches de 70 594,98 € en fonctionnement et 20 029,00 € en investissement.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Arrêtent** le montant de la participation de la Communauté de Communes du Pays de Conches, à la Commune de Conches, au titre de l'utilisation des locaux de la Mairie par la Communauté de Communes du Pays de Conches, à hauteur de 70 594,98 € en fonctionnement et de 20 029,00 € en investissement.

- **Autorisent** Jérôme PASCO, Maire, ou en son absence Michelle TANGUY, Claire LACAMPAGNE-CROCHET ou Sophie LEMEZ, Adjointes au Maire, à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE ET SIGNÉ APRÈS LECTURE.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Conches, le Trente Septembre Deux Mil Vingt-Six

Le Maire
Jérôme PASCO



Mise en ligne le : 16/10/2026 16:13 (Europe/Paris)
Collectivité : Conches-en-Ouche
https://www.conches-en-ouche.fr/documents_administratifs/82839